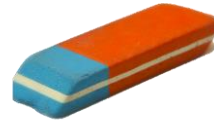




VERSAILLES  
TRIANON



# **CORRIGÉ DE LA DICTÉE DE VERSAILLES 2018**

**texte de Pascal MIGNEREY,**  
*membre du Lions Club Versailles Trianon*

avec la gracieuse relecture des Éditions LAROUSSE



VERSAILLES  
TRIANON



## Lettre de Mademoiselle Montansier à l'empereur Napoléon

Ne pas confondre Mademoiselle **Montansier** (qui en fait s'appelait Marguerite Brunet et avait préféré le nom de sa tante marchande de modes à Paris chez qui elle travaillait) avec la Duchesse ou la Princesse de Montpensier.

Dans la mesure où le nom « *Napoléon* » est présent, il ne faut pas de majuscule à « **empereur** ».

*Il est vrai que Napoléon a assisté avec l'Impératrice à de nombreuses représentations au théâtre de Mademoiselle Montansier et que sa loge n'avait pas été payée. Il est vrai aussi que la Montansier, alors qu'elle avait 76 ans, a écrit à l'Empereur, et le livre de Mme Bouchenot-Déchin reproduit une partie d'une de ses lettres.*

*Mais le texte qui suit n'est pas authentique et a été rédigé spécialement pour les pièges de la Dictée de Versailles. Cependant, je sais que Mademoiselle Montansier me pardonnera, d'autant que sa grand-mère paternelle est une Mérimée, ce qui prédispose à la dictée ... !*



VERSAILLES  
TRIANON

## *Première partie* *« relativement » facile*



La notation et le classement des participants de moins de 25 ans porteront sur cette seule première partie

Cette première partie est la seule prise en compte pour la notation et le classement des participants de moins de 25 ans.



VERSAILLES  
TRIANON

**Sire,**

**Je me permets de rappeler obligamment à  
Leurs Majestés que le paiement de leur loge  
au palais du Tribunal m'est dû  
depuis les tout premiers débuts.**

« **Obligamment** » signifie « avec obligeance » et s'écrit donc aussi avec « *gea* » en ajoutant deux « *m* ».

« **Leurs Majestés** » désigne Napoléon et l'Impératrice ; il faut donc des majuscules et des « *s* ».

« **Paiement** » comprend un « *e* » muet intérieur. L'écriture ancienne avec un « *y* » est admise.

« **leur loge** » est au singulier puisqu'il n'y a qu'une loge pour le couple impérial.

Le « **palais** » étant complété par « *du Tribunal* » ne nécessite donc pas de « *p* » majuscule.

Le « *Tribunat* », et non « *le tribunal* », est une assemblée instituée en 1800 qui n'a duré que sept ans. Le « **palais du Tribunal** » était l'appellation éphémère du Palais-Royal, qui abrite encore aujourd'hui, outre la Comédie-Française, le théâtre du Palais-Royal, créé par la Montansier en 1790.

Dans les « **tout premiers débuts** », parfois incorrectement réduit à « *les tout débuts* », « *tout* » est adverbial et donc invariable.



**Jamais, au grand jamais, je n'oserais  
réclamer les trois(-)cent(-)quatre-vingts  
napoléons que cela m'a coûté,  
si je n'étais, sous de cruels auspices,  
ruinée comme un va-nu-pieds.**

« *Jamais* » est un adverbe résultant de la soudure de « *ja* », qui signifie « à l'instant » (ce qui a donné « *déjà* ») avec « *mais* » qui initialement voulait dire « *davantage, plutôt* » (comme dans « *il n'en peut mais* »). L'expression « à *jamais* » a évolué en substantivant l'adverbe pour donner « **au grand jamais** », où « *au* » ne s'écrit donc pas « *oh* ».

« **Cent** » suivi d'un nombre ne prend pas de « *s* ».

« **Quatre-vingts** » étant « tout rond » prend un « *s* » à « *vingt* ».

Normalement, on ne met des tirets qu'entre les mots composant un nombre inférieur à cent, mais la réforme orthographique de 1990 admet désormais des tirets entre tous les mots désignant un nombre.

Le **napoléon** est le nom commun d'une pièce de monnaie, sans majuscule et avec un « *s* » au pluriel.

Le napoléon est une monnaie d'or qui n'est donc plus cotée mais dont la valeur de l'époque est telle que 380 napoléons est beaucoup trop fort pour une loge de théâtre et n'est justifié que pour les besoins de la dictée...

« *les trois cent quatre-vingts napoléons* » est le complément de prix (réponse à « combien ? ») du verbe « *coûter* » et non son complément d'objet direct ; donc « **coûté** » est invariable. L'accent circonflexe sur le « *u* » est obligatoire.

« **auspices** », qui désignent les présages romains, est toujours pluriel et masculin.

« **va-nu-pieds** » prend deux traits d'union. Si « *nu* » est placé avant le nom d'une partie du corps et relié à lui par un trait d'union, il reste alors invariable : « *nu-pieds* » comme « *nu-tête* ».



**Bon an mal an, sans que vous restreigniez à  
fonds perdu ma déficience pécuniaire,  
il serait des plus juste que par votre acquit  
nous soyons ainsi quittes.**

« **Bon an mal an** » est une expression signifiant qu'une bonne année en compense une mauvaise.

« *sans que vous **restreigniez*** » prend un « *i* » après le « *gn* », car il s'agit d'un présent du subjonctif et non de l'indicatif.

Lorsqu'il s'agit d'une affaire commerciale, un « *fonds* » prend un « *s* » même au singulier. Dans l'expression « **à fonds perdu** », c'est-à-dire sans espoir de retour de la somme, « *fonds* » est singulier et « *perdu* » l'est donc aussi. On peut certes perdre des fonds, mais cela ne correspond pas à l'expression consacrée.

Erreur fréquente : « **pécuniaire** » se finit en « *iaire* » et non en « *ière* » car cet adjectif vient du latin « *pecunia* » qui signifie « *argent* ».

Dans l'expression « **des plus juste** », « *juste* » est invariable s'il qualifie le pronom indéfini « *il* ».

« **acquit** » vient de « *acquitter* » et se termine par un « *t* », à la différence de « *acquis* » qui vient de « *acquérir* » et se termine par un « *s* ».

« **quitte** » est un adjectif qui s'accorde normalement ; il est par contre invariable dans la locution « *quitte à* ».



VERSAILLES  
TRIANON

**Quelles que soient vos volontés, Sire, je  
jugerai avec respect fondée votre décision.**

« **Quelles que** » s'écrit en deux mots et s'accorde avec le féminin pluriel de « *volontés* ».

Pour le confirmer, l'astuce est de retourner la phrase : « *que vos volontés soient [n'importe les]quelles* ».

« **je jugerai** » n'a pas à être au conditionnel puisqu'il sera vrai quoi qu'il arrive ; il s'agit donc d'un futur.

Enfin, dans le contexte et avec du bon sens, « **fondée** » ne peut certainement pas qualifier le respect mais la décision. D'abord parce que « *fonder une respect* » ne s'emploie pas, alors qu'une décision fondée est une qualification fréquente. Ensuite, Mademoiselle Montansier n'a pas à écrire à l'Empereur qu'elle osera juger sa décision, ce qui n'est pas cohérent avec la déférence de sa lettre.



VERSAILLES  
TRIANON

## *Seconde partie plus difficile*



« Tout est relatif » !





**Certes, j'ai débuté à Paris vendant des bourdalou(e)s châtain(s) et des guipures du Puy, parmi les robes de taffetas fuchsia et les roses soutenus des couvre-chefs d'antan.**

Monsieur BOURDALOUE était un célèbre prédicateur du XVII<sup>ème</sup> siècle, qui portait des rubans autour de son chapeau. Un **bourdalou**, avec ou sans « e » final, désigne donc une tresse avec boucle entourant la forme d'un chapeau.

À cause de la longueur de ses sermons, un bourdalou désignait aussi un pot de chambre allongé, mais ce n'était pas en vente au magasin de modes où Marguerite Brunet était vendeuse !

L'adjectif « **châtain** » prend un accent circonflexe comme la châtaigne dont il provient. Par exception, cet adjectif de couleur s'accorde et prend donc un « s ».

Une **guipure** est une dentelle de fil ou de soie sans fond pour orner les toilettes (et non les bourdalous !).

Les guipures de la ville du **Puy**, en Auvergne, sont aussi connues que celles de Flandre.

Le **taffetas**, sorte d'étoffe ou de toile, s'écrit avec deux « f » et un « s ».

« **fuchsia** » [fu-*chia*] est la couleur rose violacée d'un arbuste dont le nom provient du botaniste allemand Leonhart Fuchs. L'adjectif invariable s'écrit donc « *chsia* » et se prononce comme un « x » [fu-*xia*]. Cependant, la prononciation en « *ch* » est devenue plus fréquente, même si l'orthographe ne change pas.

« **les roses soutenus** » ne peut désigner que la couleur sous forme de substantif, masculin et pluriel.

« **d'antan** », c'est-à-dire « *autrefois* », vient du latin « *ante annum* » et signifiait initialement « *l'année précédente* ».



**Cependant, mes **appas** ont su **enjôler** plus  
d'un **potentat** **influent** et mon **discernement**  
**affûté** m'a permis de diriger des spectacles  
dont la **cour** s'était **engouée**.**

Un *appât*, généralement au singulier, est destiné à attirer dans un piège. Au pluriel, il prend deux formes. S'il s'agit des charmes physiques d'une femme, la forme spécialisée du pluriel, depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, est « **appas** » et non « *appâts* ».

**Enjôler** quelqu'un, c'est le flatter, l'attirer par ses paroles ou ses manières, ce qui le rend prisonnier dans une *geôle*, d'où vient ce verbe avec son accent circonflexe (contrairement à « *cajoler* » qui vient de « *cage* »). La graphie « *engeôler* » n'est plus utilisée depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle.

Un **potentat** est un personnage important au pouvoir despotique.

« **influent** » est un adjectif dans la phrase, et non un participe présent avec un « *a* ».

Qu'il provienne de « *fût* » ou de « *affût* », le verbe « **affûter** » prend toujours un accent circonflexe.

La **cour** d'un roi ne prend jamais de majuscule.

« **s'engouer** » signifie « *s'enthousiasmer excessivement* » et ce verbe pronominal s'accorde.



**Dès** lors, des obscures gens du parterre au glorieux d'Estaing, avec son habit d'amiral à basques vermeilles, tous ces pique-assiettes affluant dans mes salons dissertaient des pièces qu'ils avaient vu jouer.

Marquant un point de départ dans le temps, « **dès** » prend un accent grave.

Les accords de genre du mot « **gens** » sont variables. Lorsqu'un adjectif épithète le précède, il est au féminin, alors que l'adjectif attribut qui le suit est toujours masculin : « *les petites gens sont malheureux* ».

Le **parterre** d'un théâtre était initialement sous le niveau de la scène et le public s'y tenait debout.

J'ai trouvé l'expression « **le glorieux d'Estaing** » dans le livre de Mme Bouchenot-Déchin et je n'ai donc pu m'empêcher de le placer dans cette dictée, avec ce jeu de mot évident. La confusion avec une destinée glorieuse est rendue impossible par l'apposition « *avec son habit d'amiral* ».

Il est vrai que se rendait parfois chez la Montansier Charles Henri d'Estaing, aristocrate et militaire, lieutenant général des armées royales nommé amiral en 1793 mais guillotiné un an plus tard. Son descendant président de la République est suffisamment connu pour que son nom soit correctement orthographié.

Au sens de pans d'un manteau, « **basques** » est un nom toujours pluriel et féminin. D'où « **vermeilles** » avec « *lles* ».

Les **pique-assiettes**, comme *les couvre-chefs*, ne prennent pas de « s » au premier mot d'origine verbale.

« **affluant** » est un participe présent et non un adjectif ; il finit donc avec un « a » et non un « e »

« **les pièces qu'ils avaient vu jouer** » : le complément de « *vu* » est « *jouer* », contrairement à « *l'actrice qu'ils auraient vue jouer* » où le complément est « *actrice* ».



VERSAILLES  
TRIANON

**Si d'aventure mes Mémoires étaient publiés,  
l'on conterait cette saynète.**

**Dans la salle bleu et blanc rehaussés d'or  
de mon théâtre versaillais, les comédiens des  
« Moissonneurs » faisaient bonne chère d'un  
potage succulent aux aromates subtils.**

Au sens d'une relation écrite par une personne des événements de sa vie,  
« **Mémoires** » est masculin, pluriel et s'écrit avec une majuscule.

Une **saynète** est une courte pièce de théâtre sans prétention, un sketch. Le mot  
« scénette » n'existe pas.

« **la salle bleu et blanc rehaussés d'or** » est l'expression littéralement écrite par  
André Damien, membre de l'Institut et ancien maire de Versailles, dans sa postface  
de la biographie écrite par Madame Bouchenot-Déchin. Cette expression entière est  
un cadeau pour l'auteur de cette dictée, car elle comporte plusieurs difficultés :

- « *bleu et blanc* » désignent une couleur composée et sont donc invariables,
- « *rehaussés* » ne prend pas d'accent sur le premier « e » avant le « h »,
- « *rehaussés d'or* » s'écrit avec un « s » à « *rehaussés* » car il s'applique à la fois  
au bleu et au blanc de la salle.

Le jury de la dictée (composé de membres de l'AMOPA) a admis le pluriel « *d'ors* ».

« **Moissonneurs** » prend une majuscule car il s'agit du titre d'une pièce de Favart,  
dans laquelle les comédiens goûtaient effectivement une bonne soupe.

La « **chère** » avec « ère » désigne des plats plus ou moins goûteux, à ne pas confondre  
avec la « *chair* » qui désigne la partie musculaire d'un animal ou d'un homme.

« **aromate** » est masculin et ne prend pas d'accent circonflexe contrairement à  
« *arôme* » dont il provient.



**Arrivée subrepticement du château, la feu  
reine assistait à la scène et les effluves  
chargés de coriandre moulue et de fumet  
issu de tacaud l'avaient fort alléchée.**

« **subrepticement** » vient du latin « *sub* » : « *en-dessous* » et « *reperere* » : « *ramper* », que l'on retrouve dans « *reptile* ».

« **feu** » est un adjectif qui s'accorde normalement, sauf dans l'expression « *feu la reine* » ou « *feu ma mère* » où il est invariable.

« **effluve** » prend deux « *f* » et est masculin.

La **coriandre** est une plante aromatique qui donne des graines qui portent aussi ce nom.

« **fumet issu de tacaud** » n'est pas la fumée crachée par un vieux tacot mais la bonne odeur dégagée par ce poisson voisin de la morue qu'est le tacaud. Le pluriel « *de tacauds* » a été admis.



**Sur ces entrefaites, j'agrafai le maître queux  
de céans et exauçai le vœu de la reine en lui  
apportant sur-le-champ le pot(-)à(-)oille.**

« **entrefaites** » s'écrit en un seul mot et n'est utilisé que dans l'expression « *sur ces entrefaites* », qui signifie « *dans cette circonstance, en ce moment-là* ».

« **agrafer** » ne prend qu'un « *g* » et a perdu son deuxième « *f* » vers 1750.

Le passé simple « *agrafai* » et « *exauçai* » s'impose car il s'agit d'une action soudaine et ponctuelle dans le passé, comme le précisent les termes « *sur ces entrefaites* » et « *sur-le-champ* ».

Un « **maître queux** » est un cuisinier, « *queux* » provenant du latin « *coquere* » : « *cuire* »

Le « maître de **céans** » est le maître des lieux, de l'intérieur de la maison, « *céans* » signifiant « *en dedans de cela* ».

« **exaucer un vœu** » ne s'écrit pas comme « *exhausser une tour* », même s'il s'avère que le premier verbe provient en variante du second.

« **sur-le-champ** » est une expression qui requiert obligatoirement deux tirets.

Composée avec le mot « *oille* » d'origine espagnole désignant une potée, un « **pot-à-oille** », avec ou sans tirets, était jusqu'à la fin du XVIIIème siècle un grand récipient à couvercle, utilisé avant l'apparition de la soupière.



VERSAILLES  
TRIANON

« **Mille** **mercis** ! » s'est-elle **gaiement**  
**écriée**, après qu'elle m'**eut invitée** à  
**demeurer à ses côtés.**

« **Mille** » est invariable mais « **mercis** » prend un « s » puisqu'il y en a mille.

« **s'écrier** » est un verbe pronominal dont le participe passé s'accorde avec le sujet.

« *après que* » commande l'indicatif et non le subjonctif ; « **elle m'eut invitée** » est donc un passé antérieur, sans accent circonflexe (et non un plus-que-parfait du subjonctif).



VERSAILLES  
TRIANON



## ***Merci d'avoir participé !***

Texte de **Pascal MIGNEREY**, *membre du Lions Club Versailles Trianon*  
relu et validé par les **Éditions LAROUSSE**

Et mille mercis à Madame Boucenot-Déchin d'avoir accepté de lire ce texte, qui l'a bien amusée.

Je lui redonne la parole pour qu'elle vous évoque plus historiquement qu'orthographiquement la vie de cette femme extraordinaire que fut Mademoiselle Montansier.





VERSAILLES  
TRIANON

[www.dictee-versailles.fr](http://www.dictee-versailles.fr)

pour écouter et découvrir les « Dictées de Versailles » depuis 2010

La Dictée de Versailles

LIIONS CLUBS  
INTERNATIONAUX

Club de Versailles Trianon

Accueil  
Contribuer  
Les audios  
La dictée de 2010  
La dictée de 2011  
La dictée de 2012  
La dictée de 2013  
La dictée de 2014  
La dictée de 2015  
La dictée de 2016  
La dictée de 2017

Merci d'aider Lions  
Alzheimer

W'oubliez pas le but humanitaire  
de la Dictée de Versailles, au  
profit des malades d'Alzheimer.

Par égard pour le Lions Club qui  
a organisé et pour les  
participants qui ont passé leur  
disponibilité pour faire la dictée,  
vous pouvez vous aussi  
contribuer en adressant un don  
à Lions Alzheimer.

Merci d'avance !

**A - Faites la Dictée de Versailles 2016**

**ATTENTION :** pour pouvoir écouter la Dictée, les internautes sous Windows XP, dont la version d'Internet Explorer est inférieure à 9 et ne  
Dictée, doivent utiliser un autre navigateur (Firefox ou Chrome, notamment).

Si la lecture "chevrote", fermez les autres programmes d'écoute sonore, quittez votre navigateur et revenez-y. Pour des raisons techniques  
Mozilla Firefox permet un meilleur son que Microsoft Internet Explorer.

**A-1) Écoutez d'abord le texte en entier**

Cliquez sur le bouton ci-dessous. Vous pouvez suspendre en re cliquant dessus.

▶

**A-2) Écrivez le texte en écoutant par morceau de phrase**

A l'aide des 3 boutons ci-dessous, vous pouvez écouter successivement chaque morceau de phrase du texte, le réécouter ou revenir au précé-

▶ ◀ ◂ ◃

Écouter l'extrait suivant Répéter l'extrait Écouter l'extrait  
précédent

**A-3) Enfin, réécoutez le texte en entier, pour vérifier votre copie**

Cliquez sur le bouton ci-dessous. Vous pouvez suspendre en re cliquant dessus.

▶

**B - Télécharger le corrigé**

Trois formats de corrigé vous sont proposés au téléchargement :

- le texte simple,
- le texte avec mise en évidence des difficultés,
- le texte avec explication par phrase des difficultés.



VERSAILLES  
TRIANON

## Lettre de Mademoiselle Montansier à l'empereur Napoléon

Sire, je me permets de rappeler obligeamment à Leurs Majestés que le paiement de leur loge au palais du Tribunal m'est dû depuis les tout premiers débuts.

Jamais, au grand jamais, je n'oserais réclamer les trois cent quatre-vingts napoléons que cela m'a coûté, si je n'étais, sous de cruels auspices, ruinée comme un va-nu-pieds. Bon an mal an, sans que vous restreigniez à fonds perdu ma déficience pécuniaire, il serait des plus juste que par votre acquit nous soyons ainsi quittes.

Quelles que soient vos volontés, Sire, je jugerai avec respect fondée votre décision.

Certes, j'ai débuté à Paris vendant des bourdalous châtains et des guipures du Puy, parmi les robes de taffetas fuchsia et les roses soutenus des couvre-chefs d'antan. Cependant, mes appas ont su enjôler plus d'un potentat influent et mon discernement affûté m'a permis de diriger des spectacles dont la cour s'était engouée.

Dès lors, des obscures gens du parterre au glorieux d'Estaing, avec son habit d'amiral à basques vermeilles, tous ces pique-assiettes affluant dans mes salons dissertaient des pièces qu'ils avaient vu jouer.

Si d'aventure mes Mémoires étaient publiés, l'on conterait cette saynète. Dans la salle bleu et blanc rehaussés d'or de mon théâtre versaillais, les comédiens des « Moissonneurs » faisaient bonne chère d'un potage succulent aux aromates subtils. Arrivée subrepticement du château, la feuë reine assistait à la scène et les effluves chargés de coriandre moulue et de fumet issu de tacaud l'avaient fort alléchée. Sur ces entrefaites, j'agrafai le maître queux de céans et exauçai le vœu de la reine en lui apportant sur-le-champ le pot-à-oille.

« Mille mercis ! » s'est-elle gaiement écriée, après qu'elle m'eut invitée à demeurer à ses côtés.